

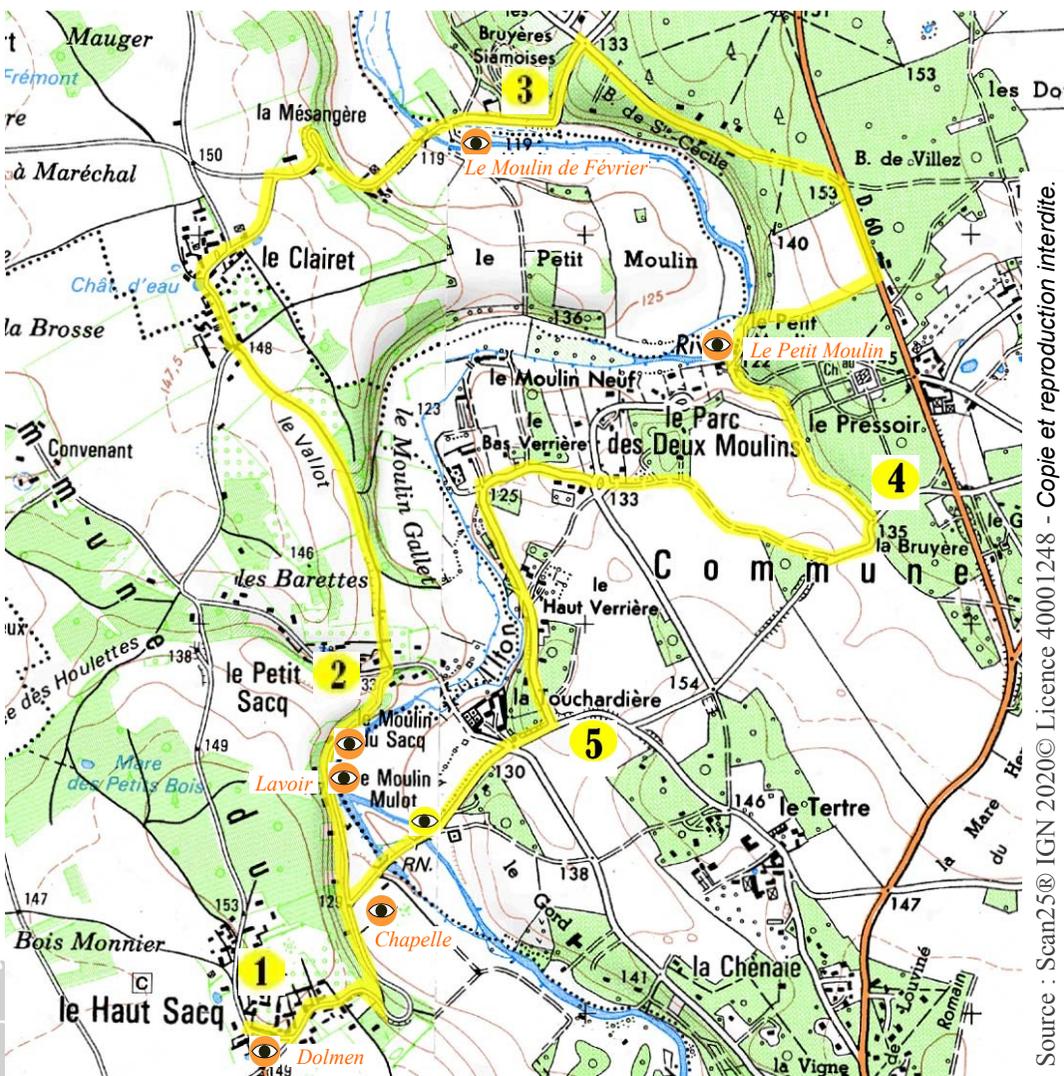
CIRCUIT DES MOULINS

Départ : Mairie du SACQ (MESNILS-SUR-ITON)

Longueur : 9 km (2h15 à pied)

Balisage : **bleu**

+80 m de dénivelé - 34% de chemins non goudronnés



Source : Scan25® IGN 2020© Licence 40001248 - Copie et reproduction interdite.

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Balisage utilisé en France pour les GR, GRdP et PR

① Face à la mairie, partir à droite par la rue de la Chapelle et traverser le village. Au bout de la rue, prendre l'escalier qui descend vers la chapelle et tourner à gauche sur la route. Au carrefour, partir en face dans la rue du lavoir. Passer devant le moulin du Sacq.

② Au croisement, en haut de la côte, prendre le chemin en face et continuer en direction du château d'eau du Clairêt. Au château d'eau, prendre à droite, puis au carrefour, continuer tout droit sur la route vers le moulin de Février. La route fait un virage en épingle à cheveux et descend dans la vallée. Traverser la rivière et suivre la route pour remonter jusqu'au carrefour des Bruyères Siamoises.

③ Emprunter l'allée de Sainte Cécile à droite jusqu'à la RD 60. Partir à droite. Au panneau "Buisson Chevalier", descendre à droite dans la vallée, puis prendre le long du bois.

④ 600 mètres plus loin, s'engager sur la route à droite, et de nouveau à droite sur le premier chemin. Au rond-point, suivre en face le rue du Haut Verrière pendant un kilomètre pour rejoindre la Touchardière.

⑤ Prendre à droite, le rue du Sacq. Passer devant le moulin Mulot, et tourner à gauche après la chapelle, remonter l'escalier et retraverser le village pour rejoindre le point de départ.

Document réalisé par Normandie Sud Tourisme en partenariat avec la FDRP.

Retrouvez d'autres itinéraires en Normandie Sud Eure :

www.normandie-sud-tourisme.fr

Rubrique *Loisirs et Détente*

Légende :

Curiosités



A voir au cours de la balade...

Le dolmen de Pierrelé (Le Sacq)

Il existait un monument druidique nommé Pierrelé : c'était un pouding siliceux, plat, ayant environs 2.50 mètres dans sa plus grande dimension, et reposant sur trois autres de moindres volume. Les pierres de ce dolmen furent enlevées en 1832, pour servir à l'établissement d'une chaussée accédant au nouveau pont de Mousseaux : travail utile qui eut le singulier mérite de ne rien coûter à la commune. Le dolmen repose désormais devant la Mairie du Sacq depuis environs 40 ans maintenant.



La Chapelle du Sacq

L'église du Sacq fût brûlée en 1789 par les sans-culottes de la Bonneville. La chapelle actuelle fût construite sur une partie de son emplacement vers les années 1890, et appartenait à l'évêché. Elle fut ensuite propriété de Monsieur Hélouis jusqu'en 1894, puis de la famille Lefebvre-Dibon jusqu'en 1949, et enfin de l'association diocésaine jusqu'en Avril 2000. La commune en fit l'acquisition pour le franc symbolique en avril 2000. Des travaux de restauration furent alors entrepris jusqu'en 2006. En 2011, 4 vitraux en verre antique et verre satin peints ont été réalisés par l'Atelier Eyquem. Dotée de l'électricité et d'un système de chauffage, la chapelle est "opérationnelle" et peut être visitée lors des journées du patrimoine.



Le lavoir du Sacq

Le lavoir communal aurait été construit aux environs de 1935. Dans le cahier de délibérations communales, il est fait état de sa mise à disposition des habitants des communes voisines moyennant un coût de 20 francs par ménage. Il a été utilisé jusque dans les années 70. La municipalité décide de le restaurer en 2001. Aujourd'hui de nouveau opérationnel, il est à disposition de celui ou celle qui voudrait renouer avec de si vieilles, mais si belles traditions.



Le circuit des Moulins

Les Moulins ont été les supports de l'activité économique jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Ceux que vous verrez sur votre parcours ne fonctionnent plus. La plupart ont été transformés en résidence secondaire après la seconde guerre mondiale.

Après le Claret, en s'engageant sur le petit chemin à droite avant le pont, on peut encore admirer les vannages et la roue du Moulin de Février (propriété privée). Il en est de même avec la roue métallique du Moulin Mulot à la fin de votre circuit.

Un moulin à eau fonctionne avec une roue à aubes horizontale ou verticale. La roue tourne grâce au courant de l'eau. Elle entraîne une meule qui écrase des graines. Grâce aux moulins on pouvait fabriquer de la farine, de l'huile, de la filasse pour faire du cordage (avec du chanvre) ou du papier (en écrasant du bois).

Le Moulin Mulot : zone naturelle protégée

Cette portion de rivière, classée Zone Naturel d'Intérêt Faunistique et Floristique, est remarquable sur le plan paysager. Elle abrite un nombre d'espèces botaniques rares telles que la sagittaire à feuilles en flèche ou le rubanier nageant. Les menaces potentielles qui peuvent affecter ces milieux sont liées aux aménagements hydrauliques, et notamment au curage des alluvions qui sont nécessaires au développement de la sagittaire et du rubanier.



© Caroline Ledoux

Circuit des moulins